

NOUVEAU

tri-troc végétale

DONNEZ, PRENEZ,
JARDINEZ!

QUELS SONT LES VÉGÉTAUX CONCERNÉS ?

Plantes vivantes
(arbustes, vivaces, arbres...)



Broyat
(de branches ou issu
de tailles d'arbustes)



Bois
(< 10 cm de diamètre, 1 m
de longueur max, sans branches)



QUELLES SONT LES CONSIGNES ?



Je prends ce
dont j'ai besoin



Pas de reprise à des
fins commerciales
*Reprise interdite pour
les professionnels*



Tri par type
de végétaux



Pas de végétaux
traités ou infestés

Plus d'infos :
metropole.rennes.fr
0 223 622 622



 **RENNES
MÉTROPOLE**